

# Capacité de l'économie wallonne à se digitaliser

## Introduction

Les caractéristiques du tissu économique wallon influencent sa capacité à se transformer numériquement. Les baromètres de maturité numérique publiés par l'Agence du numérique depuis 2001 de même que des tests de Student<sup>1</sup> réalisés en collaboration avec [l'Iweps](#), sur les déterminants de la maturité numérique démontrent que la taille de l'entreprise et son secteur d'activités entre autres, sont corrélés avec les usages de technologies numériques. L'analyse de notre tissu économique en termes de nombre d'entreprises, de leur taille et de leur répartition au sein des différents secteurs d'activités est donc un prérequis à la compréhension de la transformation numérique. Cette transformation ne peut être complète sans prendre en compte la twin transition<sup>2</sup>, qui combine la transition numérique et la transition écologique. Selon le [rapport Draghi](#), l'innovation technologique est essentielle pour atteindre les objectifs de décarbonation, la réduction des dépendances et renforcer la compétitivité. Le rapport souligne également l'importance de développer des technologies numériques propres en tirant parti des avancées technologiques. Les dimensions de [numérique responsable](#) et [d'économie circulaire](#) sont donc désormais mesurées au travers d'indicateurs pérennes dans le cadre du baromètre entreprises de l'Agence du numérique.

---

<sup>1</sup> Le **test t**, également appelé **test de Student ou distribution t**, est un test statistique populaire servant à mesurer les différences entre les moyennes de deux groupes ou d'un groupe par rapport à une valeur standard. Il est basé sur une loi de probabilité appelée **loi de Student**. L'exécution de ce test sert à comprendre si les différences sont statistiquement significatives, c'est-à-dire si elles ne sont pas le fruit du hasard.

<sup>2</sup> Concilier transition numérique et transition écologique à l'ère du changement climatique est l'un des enjeux majeurs identifiés par la Commission européenne. Le terme « double transition » renvoie à la transition simultanée vers un état plus écologique et plus numérisé (Rehman et al., 2023). En tant que telle, la double transition allie transition écologique et transition numérique. Dans le cadre de la double transition, les outils numériques permettent et accélèrent la réalisation des objectifs liés à la durabilité et la quête d'un avenir zéro carbone et neutre sur le plan climatique. Dans son rapport **Vers un avenir vert et numérique**, le Centre commun de recherche de la Commission européenne (Muench et al., 2022) souligne la nécessité d'offrir des opportunités de renforcement des compétences à la population active et à tous les citoyens pour soutenir et accélérer la double transition, ainsi que pour les aider à s'adapter aux conditions technologiques et socio-économiques qu'elle induit.

## Taille des entreprises régionales

Pour rappel, 94% des entreprises wallonnes emploient moins de 5 travailleurs. Parmi elles, 51% sont des indépendants et 43% de très petites entreprises (TPE) employant entre 1 à 4 personnes.

Cette faible taille moyenne d'entreprise (3,5 travailleurs) impacte les ressources humaines et financières ainsi que les compétences disponibles pour la transformation numérique. A ce propos, en 2023, [Agoria](#) estimait que 14.500 postes de profils qualifiés en numérique étaient vacants en Wallonie et à Bruxelles, un chiffre qui risque de grimper à 22.000 d'ici 2030 en fonction des plans de croissance de la BNB.

Le tableau suivant montre la répartition des entreprises ayant un siège social en Wallonie par catégories de tailles.

|                                                                           |                                   |                                 |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| <b>Univers des Indépendants en Wallonie en 2024</b>                       | <b>155.386</b>                    |                                 |
| <b>Univers des entreprises employant du personnel en Wallonie en 2024</b> | <b>Univers économie marchande</b> | <b>Univers économie sociale</b> |
| <b>1 à 4 travailleurs</b>                                                 | 121.917                           | 8.050                           |
| <b>5 à 19 travailleurs</b>                                                | 11.272                            | 1.632                           |
| <b>20 à 99 travailleurs</b>                                               | 3.190                             | 728                             |
| <b>Plus de 100 travailleurs</b>                                           | 571                               | 186                             |
| <b>TOTAL</b>                                                              | <b>136.950</b>                    | <b>10.596</b>                   |

Population : entreprises actives assujetties à la TVA et ayant un siège social en Wallonie en ce compris, les asbl, hors administrations publiques et enseignement.

Calculs : Adn/Idea Consult sur base des données TRENDS BUSINESS INFORMATION de décembre 2024

Les petites entreprises ne sont pas nécessairement désavantagées dans le cadre de la transformation numérique. En effet, elles sont souvent plus flexibles, et éprouvent généralement moins de difficultés à intégrer les nouvelles solutions dans leur infrastructure numérique existante. En effet,

elles optent régulièrement pour des outils standards consommés en SaaS<sup>3</sup> notamment en freemium<sup>4</sup> ce qui leur permet de garantir une standardisation de leur infrastructure ainsi qu'une maintenance régulière de celle-ci, assumée par les fournisseurs de services SaaS.

Néanmoins, leur taille ne leur permet pas systématiquement d'employer des spécialistes du numérique en interne et de ce fait, elles doivent fréquemment s'appuyer sur des sous-traitants pour leurs projets numériques. Les employés souvent très polyvalents (gestion commerciale, administratives, projets propres, etc.), disposent d'un temps limité à consacrer à la transformation numérique opérationnelle et au suivi des prestataires spécialisés.

Cela peut entraîner un risque de dépendance aux outils numériques choisis et au(x) prestataire(s) qui les ont développés, installés et paramétrés.

Enfin, le nombre limité de ressources humaines et financières lié à la taille, limite parfois aussi la capacité d'anticipation des évolutions technologiques et, plus globalement, la formalisation de stratégies technologiques intégrées à la stratégie globale de l'entreprise.

## Poids des secteurs d'activités

Lorsque l'économie d'un territoire repose sur une industrie spécialisée avec un nombre suffisant de grandes entreprises pouvant stimuler l'innovation dans l'ensemble des écosystème locaux, elle est selon le [rapport Draghi](#), plus apte à tirer profit de la « twin transition ».

L'économie wallonne se caractérise par une administration forte et une concentration de l'emploi salarié dans des secteurs d'activités ayant un niveau moyen de maturité numérique du moins, si l'on se réfère aux baromètres entreprises publiés par l'AdN depuis 2001.

L'importance d'un secteur d'activité économique peut être analysée selon trois dimensions :

1. Le **nombre d'entreprises** qui appartiennent au secteur ;
2. Le **nombre de travailleurs** employés par les entreprises du secteur ;
3. La **création de valeur** par les entreprises du secteur.

---

<sup>3</sup> Le *Software as a Service (SaaS)* est un service fourni via le cloud où l'entreprise accède à une application directement via un navigateur internet. Les applications SaaS couvrent aujourd'hui tout le spectre des besoins des entreprises (communication, gestion, bureautique, ...).

<sup>4</sup> Freemium ([mot-valise](#) des mots [anglais](#) *free* : gratuit, et *premium* : supérieur, privilégié) est une [stratégie commerciale](#) par laquelle on propose un produit ou, le plus souvent, un service gratuit, en libre accès, destiné à attirer un grand nombre d'utilisateurs. On cherche ensuite à convertir ces utilisateurs en clients pour une version ou des services complémentaires [premium](#) du produit ou du service plus évolué, [haut de gamme](#) mais surtout payant.

## Poids des secteurs sur base du nombre d'entreprises

Si on classe les secteurs d'activités de l'économie wallonne (hors administrations publiques et enseignement) en fonction du nombre d'entreprises, y compris les indépendants, les six principaux secteurs sont :

1. Services aux entreprises
2. Commerce de détail
3. Construction
4. Santé
5. Agriculture
6. Horeca

| Secteurs proposés par l'AdN<br>sur base de spécificités<br>d'usages technologiques en<br>17 catégories | Univers 2024   |                                        |                                      |                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------------------|
|                                                                                                        | Indépendants   | Entreprises<br>d'économie<br>marchande | Entreprises<br>d'économie<br>sociale | Total univers des<br>entreprises<br>wallonnes |
| Agriculture                                                                                            | 14 110         | 3 418                                  | 160                                  | 17 688                                        |
| Industries lourdes                                                                                     | 2 596          | 2 990                                  | 10                                   | 5 596                                         |
| Autres industries                                                                                      | 6 550          | 4 392                                  | 143                                  | 11 085                                        |
| Construction                                                                                           | 17 240         | 16 840                                 | 29                                   | 34 109                                        |
| Garages                                                                                                | 4 477          | 4 343                                  | 8                                    | 8 828                                         |
| Distribution                                                                                           | 5 045          | 7 392                                  | 70                                   | 12 507                                        |
| Commerce de détail                                                                                     | 41 512         | 17 736                                 | 3 007                                | 62 255                                        |
| Horeca                                                                                                 | 7 648          | 8 180                                  | 844                                  | 16 672                                        |
| Transports                                                                                             | 2 223          | 2 649                                  | 48                                   | 4 920                                         |
| Finances                                                                                               | 1 142          | 5 423                                  | 17                                   | 6 582                                         |
| Immobilier                                                                                             | 2 886          | 12 590                                 | 152                                  | 15 628                                        |
| Numerique Recherche                                                                                    | 5016           | 6 577                                  | 129                                  | 11 722                                        |
| Services aux entreprises                                                                               | 27216          | 30 354                                 | 955                                  | 58 525                                        |
| Culture et médias                                                                                      | 4 260          | 1 486                                  | 1 770                                | 7 516                                         |
| Soins de santé                                                                                         | 12 029         | 11 766                                 | 819                                  | 24 614                                        |
| Soins vétérinaires                                                                                     | 1 436          | 689                                    | 5                                    | 2 130                                         |
| Activités associatives                                                                                 | 294            | 125                                    | 2 430                                | 2 849                                         |
| <b>TOTAL</b>                                                                                           | <b>155 680</b> | <b>136 950</b>                         | <b>10 596</b>                        | <b>303 226</b>                                |

Population : entreprises assujetties à la TVA et ayant un siège social en Wallonie en ce compris, les asbl, hors administrations publiques et enseignement. Les cases orangées indiquent une population faible en termes de nombre d'individus dans l'univers qui les rend difficiles à représenter au sein d'un échantillon.

Calculs : Adn/Idea Consult sur base des données TRENDS BUSINESS INFORMATION de décembre 2024

## Poids des secteurs sur base du personnel occupé

Au 31 décembre 2022, les secteurs des services publics, de la défense, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale représentaient 42% des 1.113.022 postes de travail salariés en Wallonie. Viennent ensuite les secteurs du commerce de gros et de détail, des transports et de l'HoReCa (20% des postes).<sup>5</sup>

Cette structure de l'emploi salarié impacte en partie la capacité de transformation numérique des entreprises régionales. En effet, l'administration publique est confrontée à des défis considérables en matière de :

1. Mise à niveau des compétences numériques de son personnel.
2. Partage et ouverture des données entre les administrations et les entreprises.
3. **Simplification administrative.**

Le rapport Draghi fait référence au « maquis administratif » pour désigner la difficulté de l'Europe à traduire les directives nombreuses et variées dans les droits nationaux. A cela s'ajoute en Belgique, la coordination entre les quatre niveaux de pouvoir, alors que les entreprises ont plus que jamais besoin de lisibilité, de simplicité et d'efficacité au niveau de leurs relations avec les services publics.

A ce niveau, le même rapport pointe la complexité administrative comme l'un des freins les plus importants à la productivité européenne et appelle de ses vœux une simplification normative à destination du secteur privé, en particulier concernant les réglementations environnementales. La Belgique, comme beaucoup d'autres états européens, doit relever plusieurs défis : traduire les directives européennes dans le droit belge sans entraver la croissance tout en augmentant la lisibilité des dispositifs d'aide aux entreprises pour favoriser la « twin transition ».

## Poids des secteurs sur base de la création de valeur ajoutée

Dans le tableau ci-dessous, on constate que la Wallonie est spécialisée (indice de spécialisation supérieur à 1) dans l'industrie pharmaceutique et dans les branches d'activités suivantes :

1. La fabrication de produits en **caoutchouc et en plastique**
2. Les services d'**enseignement**

---

<sup>5</sup> Sources : Iweps sur base des données de l'Office national de Sécurité sociale (ONSS) – statistique décentralisée.

\* Les secteurs d'activité correspondent aux secteurs A10 utilisés dans les comptes nationaux : [https://www.nbb.be/doc/dq/f\\_method/m\\_class\\_f.pdf](https://www.nbb.be/doc/dq/f_method/m_class_f.pdf)

3. Les services de **santé**
4. La production et la **distribution d'eau, de gaz, d'électricité**
5. Les **services non-marchands**
6. Et enfin, dans les **activités immobilières** (principalement les services de logement)

| Spécialisation sectorielle en fonction de la valeur ajoutée en 2022                                             | Indice de spécialisation par secteur si celui-ci est supérieur à 1 |           |         | Importance de la branche (en % du total) |           |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-----------|---------|------------------------------------------|-----------|---------|
|                                                                                                                 | Wallonie                                                           | Bruxelles | Flandre | Wallonie                                 | Bruxelles | Flandre |
| Industrie pharmaceutique (CF)                                                                                   | 1,95                                                               | 0,10      | 0,90    | 5,27                                     | 0,26      | 2,43    |
| Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (CG) | 1,57                                                               | 0,04      | 1,06    | 1,82                                     | 0,04      | 1,23    |
| Enseignement (PP)                                                                                               | 1,34                                                               | 0,89      | 0,90    | 9,35                                     | 6,22      | 6,27    |
| Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution (EE)                      | 1,32                                                               | 0,71      | 0,96    | 1,16                                     | 0,63      | 0,85    |
| Activités pour la santé humaine (QA)                                                                            | 1,27                                                               | 0,76      | 0,97    | 5,39                                     | 3,24      | 4,13    |
| Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (QB)                                     | 1,26                                                               | 0,61      | 1,01    | 3,12                                     | 1,50      | 2,51    |

|                                                                                                               |             |      |      |       |       |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------|------|-------|-------|------|
| <b>Administration publique (OO)</b>                                                                           | <b>1,24</b> | 1,83 | 0,65 | 9,26  | 13,62 | 4,86 |
| <b>Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (DD)</b>                  | <b>1,21</b> | 1,24 | 0,85 | 2,44  | 2,52  | 1,72 |
| <b>Activités immobilières (LL)</b>                                                                            | <b>1,15</b> | 0,77 | 1,01 | 10,54 | 7,08  | 9,20 |
| <b>Construction (FF)</b>                                                                                      | <b>1,07</b> | 0,43 | 1,14 | 5,63  | 2,25  | 6,04 |
| <b>Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements (CH)</b> | <b>1,01</b> | 0,08 | 1,26 | 1,80  | 0,15  | 2,25 |
| <b>Hébergement et restauration (II)</b>                                                                       | 1,00        | 0,98 | 1,01 | 1,78  | 1,74  | 1,78 |

Source : ICN  
Calculs IWEPS (février 2024)

Comme on le voit, l'économie wallonne est largement servicielle. Cette servicisation est potentiellement dangereuse pour la Région car l'industrie génère une productivité plus élevée que le secteur des services. Une désindustrialisation excessive peut donc freiner la croissance économique et réduire la compétitivité de la Wallonie à l'international à moyen terme.

Par ailleurs, Les secteurs industriels offrent souvent des emplois plus stables et mieux rémunérés, notamment dans les domaines technologiques et manufacturiers. La [Stratégie de Spécialisation Intelligente \(S3\)](#) est une réponse aux défis posés par la servicisation de l'économie en renforçant la compétitivité de la Wallonie grâce à l'investissement dans des domaines stratégiques où elle dispose d'un avantage concurrentiel et/ou d'un potentiel de développement.

Enfin, rappelons que les services sont consommés localement, alors que les biens s'exportent. Un déclin industriel wallon non compensé pourrait s'accompagner d'un déclin de la recherche et de l'innovation, ainsi que d'un déséquilibre de la balance commerciale avec une importation disproportionnée par rapport à l'exportation. La moyenne des exportations et des importations, rapportée au PIB (51 %) montre le degré d'ouverture internationale de la Wallonie. Il est cependant plus faible que celui de la Flandre (97 %) et de Bruxelles (68 %).

# Marchés cibles des entreprises wallonnes

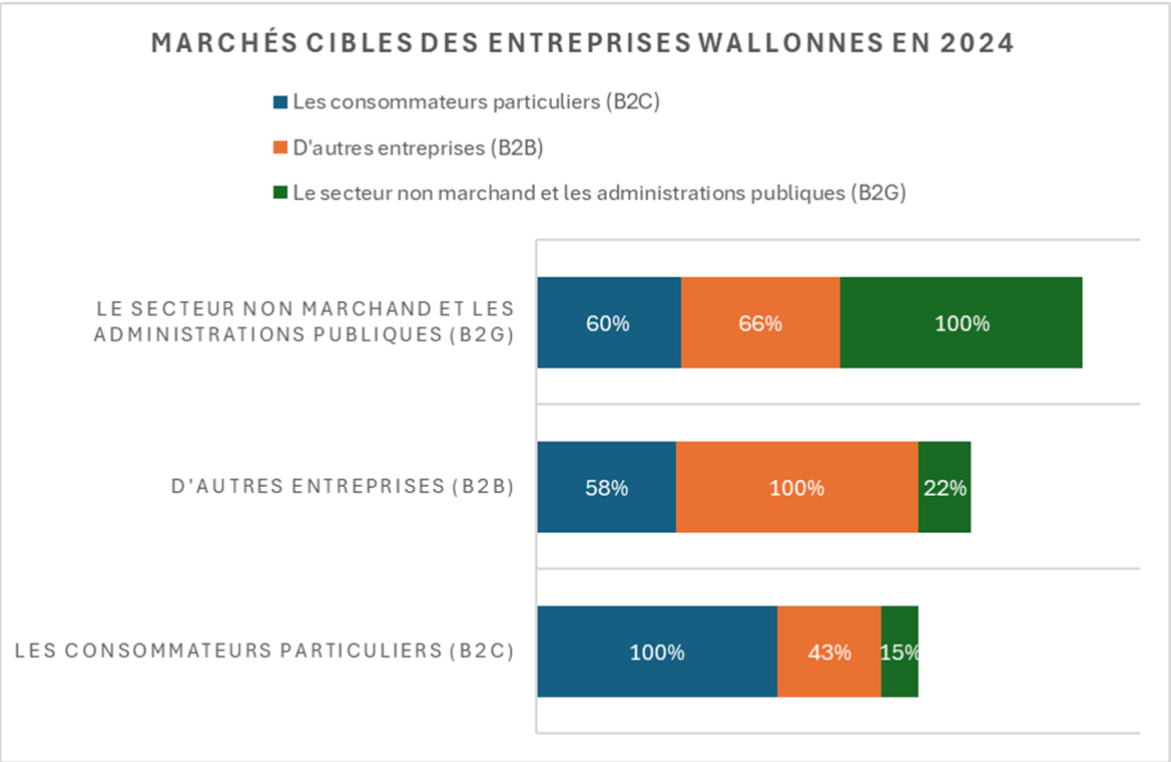
Les entreprises wallonnes ciblent plusieurs marchés à la fois même si elles semblent davantage axées sur le B2C càd le marché des consommateurs particuliers.

| Marchés ciblés par les entreprises wallonnes                   | Taux 2024 |
|----------------------------------------------------------------|-----------|
| Les consommateurs particuliers (B2C)                           | 72%       |
| D'autres entreprises (B2B)                                     | 54%       |
| Le secteur non marchand et les administrations publiques (B2G) | 18%       |

Source : Baromètre de maturité numérique des entreprises wallonnes de l'Agence du Numérique, 2025. Le total est supérieur à 100% car les entreprises wallonnes ciblent souvent plusieurs marchés à la fois.

Population : Entreprises actives, assujetties à la TVA et ayant un siège social en Wallonie mais hors enseignement et administration.

Le graphique suivant permet d'affirmer que 66% des entreprises qui ciblent principalement le secteur non marchand et l'administration travaillent également en B2B tandis que 43% celles qui visent principalement les consommateurs particuliers ciblent également les autres entreprises.



Source : Baromètre de maturité numérique des entreprises wallonnes de l'Agence du Numérique, 2025. Le total est supérieur à 100% car les entreprises wallonnes ciblent souvent plusieurs marchés à la fois.

Population : Entreprises actives, assujetties à la TVA et ayant un siège social en Wallonie mais hors enseignement et administration.



La petite taille du marché intérieur, conjuguée à celle des entreprises, explique la multiplication des marchés ciblés, ainsi que l'importance des marchés B2B et B2C. Ce constat est favorable à la digitalisation des entreprises. En effet, le B2C implique une plus forte présence en ligne (e-commerce, marketing digital, CRM, etc.) et le B2B accélère le recours à des outils numériques plus complexes (ERP, automatisation des commandes, plateformes collaboratives, etc.). **En opérant sur les deux types de marchés, les entreprises doivent investir dans des solutions technologiques intégrées, accélérant ainsi leur digitalisation.**

## Exportations

Alors qu'en 2022 16% seulement des entreprises wallonnes déclaraient vendre leurs produits/services à l'international (régression de 4 points par rapport à 2020 suite à la crise Covid), elles sont 28% (+12) en 2024 ; 27% si l'on ne prend en compte que les entreprises employant du personnel. La marge d'erreur sur les taux directeurs n'étant que de 2%, on peut se réjouir du rétablissement et même de la croissance des exportations wallonnes par rapport au dernier baromètre. **Le taux d'exportation des entreprises employant 10 travailleurs et plus atteint, quant à lui, 42%.**

Cette augmentation du nombre d'entreprises exportatrices semble contredire la diminution des exportations wallonnes (en valeurs) constatée depuis début 2023 par l'AWEX. Après une hausse marquée en 2022 dans le cadre de la relance post-Covid, où ces entreprises avaient culminé à un montant de 60,6 milliards d'euros, les exportations wallonnes ont diminué relativement de 6% en 2023 (57 milliards). Cette tendance négative s'est poursuivie en 2024, année décevante sur le plan du commerce extérieur dans un contexte international géopolitique toujours instable.

Cette apparente contradiction entre l'augmentation du pourcentage d'entreprises exportant des biens ou services et la diminution des indicateurs de notre commerce extérieur peut s'expliquer toutefois par différents facteurs.

Tout d'abord, la petite taille des entreprises est généralement corrélée à des montants d'exportation plus faibles et moins impactant sur les chiffres globaux du commerce extérieur. Ensuite, les secteurs qui concentrent le plus grand nombre d'entreprises exportatrices sont de nature majoritairement servicielle. Enfin, les exportations wallonnes ne se limitent pas au marché européen, puisque 8% des entreprises régionales exportent hors du vieux continent, comme le montre le tableau suivant.

| Exportations wallonnes        | Taux 2024 |
|-------------------------------|-----------|
| En Europe uniquement          | 20%       |
| Hors Europe uniquement        | 2%        |
| En Europe ET en dehors        | 6%        |
| Aucune activité d'exportation | 72%       |
| Total                         | 100%      |

Source : Baromètre de maturité numérique des entreprises 2025 de l'Agence du numérique.

Population : entreprises assujetties à la TVA et ayant un siège social en Wallonie en ce compris, les asbl, hors administrations publiques et enseignement.

Ce ratio constaté dans le cadre du présent baromètre (sur les 28% d'entreprises exportatrices, 8% ont exporté hors Europe) est cohérent avec les chiffres de la répartition géographique des exportations wallonnes : en moyenne, ces dernières années, les Etats membres de l'UE ont concentré environ 70% de notre commerce extérieur, contre 30% pour les régions hors UE (Source : Awex, 2024).

Au niveau sectoriel, la « chimie et plastiques », en ce compris l'industrie pharmaceutique, arrivent en tête de classement en termes d'entreprises exportatrices (66%). Viennent ensuite la recherche et développement (60%) suivie de près par le numérique et les télécoms (55%). Ces deux secteurs d'activité partagent une caractéristique commune : leurs ventes sur les marchés internationaux concernent des *services*, qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques officielles d'exportation dressées par Statbel et l'AWEX, ceux-ci prenant uniquement en compte les produits.

| Secteurs proposés par l'AdN sur base de similitudes d'usages technologiques en 29 catégories | Taux d'entreprises exportatrices en 2024 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Chimie et plastiques                                                                         | 75%                                      |
| Recherche & Développement                                                                    | 67%                                      |
| Transports et logistique                                                                     | 58%                                      |
| Numérique et télécoms                                                                        | 58%                                      |
| Commerce de gros                                                                             | 57%                                      |
| Edition, spectacle et presse                                                                 | 54%                                      |
| Autres industries : bois, textile, cuir, papier, etc.                                        | 51%                                      |
| Construction d'équipements et de machines                                                    | 49%                                      |
| Génie civil Construction                                                                     | 45%                                      |
| Services techniques aux entreprises                                                          | 44%                                      |
| Activités apparentées à l'agriculture                                                        | 42%                                      |
| Garages                                                                                      | 41%                                      |
| Industrie Lourde                                                                             | 40%                                      |
| Installation électrique, plomberie, chauffage                                                | 34%                                      |
| Industries alimentaires                                                                      | 31%                                      |
| Services intellectuels aux entreprises                                                       | 26%                                      |
| Cultures agricoles                                                                           | 25%                                      |
| Hébergement et villégiature                                                                  | 25%                                      |
| Banques et assurances                                                                        | 22%                                      |
| Finitions, menuiserie                                                                        | 20%                                      |
| Soins vétérinaires                                                                           | 20%                                      |
| Cafés, traiteurs et restaurants                                                              | 18%                                      |
| Soins de santé                                                                               | 18%                                      |
| Services personnels et domestiques (coiffeurs, salles de sports, etc.)                       | 16%                                      |
| Gros-œuvre                                                                                   | 15%                                      |
| Activités associatives et sociales                                                           | 14%                                      |
| Commerce de détail                                                                           | 13%                                      |
| Activités immobilières et location                                                           | 12%                                      |
| Production animale                                                                           | 10%                                      |
| Total                                                                                        | 27%                                      |

Source Baromètre de maturité numérique des entreprises wallonnes de l'Agence du Numérique, 2025:

Population : entreprises **employant du personnel (49%)**, assujetties à la TVA et ayant un siège social en Wallonie en ce compris, les asbl, hors administrations publiques et enseignement.

En conclusion, l'économie wallonne possède des **atouts** pour la transformation numérique, notamment un soutien institutionnel fort au travers de la stratégie numérique Digital Wallonia, des axes numériques forts de la S3, ainsi que des 19 centres de recherche agréés regroupés au sein du réseau Wal-Tech et employant un peu plus de 900 chercheurs.

Mais la Wallonie est également confrontée à des **défis** liés à la structure de son tissu économique majoritairement constitué de (très) petites entreprises qui, comme partout en Europe, font face à un manque de profils qualifiés en numérique et à des ressources limitées à consacrer à des projets de transformation numériques structurants.

De plus, le secteur public, important pourvoyeur d'emplois, atout *potentiel* de compétitivité, doit se réinventer pour simplifier son fonctionnement, ouvrir ses données et soutenir la croissance de l'activité économique.

## La Wallonie dans le contexte belge

Pour la première fois, à la condition d'apporter une valeur ajoutée aux analyses du baromètre, l'AdN a utilisé les données de [l'enquête fédérale TIC et e-commerce](#) de Statbel pour évaluer la maturité numérique des entreprises wallonnes dans le contexte belge.

Plutôt qu'une comparaison systématique avec la Flandre, qui désavantagerait souvent la Wallonie, l'AdN a opté pour une identification des faiblesses wallonnes dans le contexte national et européen.

Ce choix est guidé par les différences structurelles fondamentales qui existent entre les tissus économiques flamand et wallon, les rendant difficilement comparables. **Ces différences impactent directement les capacités de développement numérique des deux régions.** Parmi ces différences, on notera le nombre d'entreprises (la Flandre comptait un peu moins de 680.000 entreprises en 2021, soit 285.000 de plus que la Wallonie) et la répartition des postes de travail ONSS au sein des PME.

Selon les données 2023 du SPF Economie, la répartition des postes de travail au sein des PME était de :

- 1.068.655 (60%) en Flandre.
- 466.020 (26 %) en Wallonie.
- 252.106 (14%) à Bruxelles-Capitale.

Les différences structurelles entre les tissus industriels wallon et flamand s'expliquent principalement par leur histoire, leur spécialisation sectorielle et leur développement économique.

## Spécialisation industrielle de la Flandre et de la Wallonie

Historiquement, la Wallonie était spécialisée dans les secteurs suivants :

1. Métallurgie et sidérurgie (John Cockerill, Chertal, Fafer Charleroi, etc.)
2. Verrerie (Val-Saint-Lambert)
3. Défense (Fn Herstal, New La Chaussée, etc.)
4. Chimie et pharmacie (Solvay, Baxter, GSK, etc.)
5. Aéronautique et spatial (Sonaca, Safran Aero Boosters, etc.)

Dès 2021, parallèlement au Plan de Relance de la Wallonie, la Stratégie régionale de spécialisation intelligente (S3) a été mise en œuvre par le gouvernement wallon pour favoriser l'investissement dans 5 domaines d'innovation prioritaires :

1. Matériaux circulaires.
2. Santé humaine.
3. Conception et production agile et sûre.
4. Systèmes énergétiques et habitats durable.
5. Chaînes agro-alimentaires du futur et gestion innovante de l'environnement.

Malgré cette transition industrielle prometteuse, la Wallonie ne se trouve pas dans une réalité économique comparable à celle de la Flandre, plus dynamique grâce à une industrie agro-alimentaire florissante (AB InBev, Lotus Bakeries, etc.), un secteur pétrochimique en pleine expansion (Anvers est le second plus grand port chimique d'Europe) et une **économie portuaire** impactant très positivement son PIB régional. Ces atouts économiques ont permis à la Flandre de moderniser ses industries traditionnelles et attirer des investissements dans les nouvelles technologies et la logistique dans des proportions difficilement rattrapables par la Wallonie. De plus, la fusion des ports d'Anvers et de Zeebrugge en 2021, a permis de hisser la Belgique au rang de second port d'Europe et treizième mondial avec un trafic annuel de 278 millions de tonnes.

Le PIB de la Flandre est donc substantiellement plus élevé que celui de la Wallonie, son marché du travail plus flexible et son orientation vers l'exportation beaucoup plus importante.